
FICHE D'INFORMATION

Enquête d'entourage en rapport avec la tuberculose

Une „enquête d'entourage“ est une enquête effectuée auprès de personnes ayant été en contact avec des personnes atteintes de tuberculose

Lorsqu'un cas de tuberculose est connu, toutes les personnes qui ont été en contact avec le ou la malade doivent être examinés (voir aussi la « Fiche d'information Tuberculose»). Cet examen est prévu par la loi autrichienne relative à la tuberculose et il est obligatoire.

Les premières personnes à être examinées sont celles qui ont été fréquemment en contact avec le/la malade, à savoir les membres de sa famille, ses collègues de travail, ses amis et ses contacts réguliers, comme par exemple dans une association.

Des contacts relativement brefs peuvent toutefois aussi provoquer une contamination.

Les personnes particulièrement menacées par la contagion sont celles dont le système immunitaire (capacité de défense contre la maladie) est faible, à savoir en particulier :

- Les enfants et les personnes âgées ;
- Les personnes atteintes d'une maladie qui affaiblit le système immunitaire ;
- Les personnes qui doivent prendre des médicaments susceptibles d'affaiblir le système immunitaire.

Le médecin qui travaille dans l'organisme d'enquête et de consultation contre la tuberculose est un spécialiste des maladies pulmonaires. Sur la base des informations livrées par le patient, une liste des contacts va être établie et classée en fonction de l'urgence de l'examen. Ainsi, les enfants seront les premiers à être examinés.

Les examens suivants vont être effectués :

1. Un test cutané de sensibilité à la tuberculine. Lors de ce test, une solution de test est injectée dans la peau. Aucun liquide n'est injecté dans le sang, et ce test est par conséquent absolument inoffensif !
2. Ensuite, une prise de sang spéciale est faite, qui sert à exclure une contamination tuberculeuse.
3. Pour terminer, le service médical effectue une radio des poumons pour exclure une éventuelle infection. Cet examen a lieu dans le bus radiologique du Land de Basse-Autriche.

Les délais entre les différents examens sont établis en fonction de l'urgence et des méthodes d'examen. Il est parfois possible qu'un examen final doive avoir lieu au bout de 1 an ½ (18 mois) !

Pour toute demande d'information supplémentaire, ne manquez pas de vous adresser à l'organisme d'enquête et de consultation contre la tuberculose du service administratif du district compétent.